

CAP AEPE

AVEC Expérience professionnelle

Candidats individuels
NOM PRÉNOM DU CANDIDAT
(mettre nom de jeune fille)

.....

Tableau à renvoyer au
 Rectorat de l'Académie de Reims
 1 rue Navier 51082 REIMS CEDEX
 à l'attention de Sarah Koziel

POUR LE 24 MARS 2023 DERNIER DELAI

Les candidats ne sont pas tenus à réaliser des stages

L'expérience professionnelle est prise en compte de la façon suivante :

- **Les assistants maternels** agréés et gardes d'enfants à domicile doivent fournir un certificat de travail attestant de leur activité d'au moins **14 semaines (32h00 hebdomadaire)**
- Les **candidats justifiant d'une expérience professionnelle en école maternelle** ou en EAJE ou en ACM (moins de 6 ans) doivent fournir un certificat de travail attestant de leur activité d'une durée d'au moins **14 semaines (32h00 hebdomadaire)**

*Néanmoins dans ces deux cas pour répondre aux exigences des définitions d'épreuves, il est **nécessaire** que les candidats effectuent un complément d'expérience ou de stage qui leur permettra de préparer dans les meilleures conditions l'épreuve professionnelle pour laquelle ils n'ont pas d'expérience avérée*

Tableau récapitulatif des expériences professionnelles dans le secteur de la petite enfance

A compléter par le candidat

Nom et adresse de la structure ou de l'employeur	Période	Total
	Du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : OU Total en heures
	Du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : OU Total en heures
	Du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : OU Total en heures

Joindre TOUS les certificats de travail (avec les justificatifs nécessaires, agrément...)

Tableau récapitulatif des stages nécessaires

Type de structure	Nom et adresse de la structure Cachet	Période	Colonne réservée aux vérifications administratives (ne rien écrire)	
<input type="checkbox"/> Etablissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE) <input type="checkbox"/> Ecole maternelle (EM) <input type="checkbox"/> Etablissement accueil de jeunes enfants ou accueil collectif de mineurs de moins de 6 ans (ACM)		Du :/...../..... au :/...../..... Nombre de semaines OU Total en heures	EAJE EM ACM	

Joindre les attestations complétées sans rature ni surcharge avec le tampon de la structure d'accueil et la signature du responsable de la structure.